



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction de l'Immigration

**Demande en délivrance d'un titre de séjour  
pour ressortissant de pays tiers en application  
de l'article 40, paragraphe (2) de la loi du 29 août 2008  
sur la libre circulation des personnes et l'immigration**

Numéro dossier MAEI

Numéro d'identité national

La loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel dispose que l'administré est informé que les informations collectées par le présent formulaire ne peuvent servir à d'autres fins que la délivrance d'un titre de séjour par le ministre ayant l'immigration dans ses attributions. Conformément aux dispositions de la loi précitée, les droits d'accès, de rectification et de suppression des données sont garantis.

Chaque partie d'un nom ou prénom doit être séparée par une case vide.

1. Nom(s) (nom(s) de famille)		
2. Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))		
3. Prénom(s)		
4. Date de naissance (jour – mois - année)		
5. Lieu et pays de naissance	6. Code du pays	
7. Nationalité	8. Code de la nationalité	
9. Numéro du passeport		
10. Autorité ayant délivré le passeport		
11. Date de délivrance du passeport	12. Date d'expiration du passeport	
13. Adresse au Luxembourg	Rue	N° de maison
	Localité	Code postal
14. Lieu de la demande		
15. Date de la demande		
16. Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)		
J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente demande sont correctes et complètes.		

Au plus tard dans les **trois mois** à compter de la déclaration d'arrivée, la délivrance du titre de séjour est à solliciter moyennant le présent formulaire auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration (voir adresse postale et des guichets en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- une copie conforme de l'autorisation de séjour vous adressée par le ministre ;
- une copie conforme de la déclaration d'arrivée établie par l'administration communale ;
- un certificat médical attestant que vous remplissez les conditions médicales autorisant votre séjour, délivré par un médecin établi au Luxembourg ;
- la preuve d'un logement approprié ;
- une photo récente, format 45/35 mm, prise de face à visage découvert, la tête ayant au moins 20 mm de hauteur ;
- la preuve du versement/virement de la taxe de délivrance de EUR 30.- sur le compte CCPL n° LU65 1111 0002 4753 0000 (Administration de l'Enregistrement et des Domaines).